

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 19 décembre 2025

DÉLIBÉRATION – CA-2025-RESSOURCES HUMAINES-86

RENDUE EXÉCUTOIRE LE **16 JAN. 2026**

Date de transmission : **16 JAN. 2026**

Date de réception rectorat : **16 JAN. 2026**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE - UPEC
Direction des Affaires Juridiques et Générales
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 CRÉTEIL Cedex
Tél. : 01.45.17.10.31

APPROUVANT LA CAMPAGNE D'EMPLOIS DES PERSONNELS BIATSS POUR L'ANNÉE 2026 - AJUSTEMENTS

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023, et notamment son article 21 ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration CA-ELECTION-UPEC-65 en date du 3 octobre 2025 par laquelle Madame Karine Bergès a été élue Présidente de l'université Paris-Est-Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** l'avis du comité technique de l'UPEC en date du 5 décembre 2025 ;

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), après en avoir délibéré, approuve :

ARTICLE 1 :

La création d'un emploi avec un financement sur le contrat d'objectifs et de Moyens 2023-2026 ci-dessous listé :

Structures	Intitulé de la fonction	Financement	IGE	ASI	B	C
SC-CIDP	Ingénieur pédagogique	COMP	1			
Total par niveau			1	0	0	0
Total général			1			

ARTICLE 2 :

La transformation de 2 emplois financés sur le budget de l'UPEC ci-dessous listés :

Structures	Intitulé de la fonction demandée	Niveau actuel du support	Niveau du support après transformation			
			A-IGR	A-IGE	A-ASI	B - Technicien
SC-CIDP	Ingénieur concepteur multimédia	A-ASI		1		
SC-CIDP	Ingénieur pour l'enseignement numérique	B		1		
Total par niveau			0	2	0	0
Total général			2			

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 19 décembre 2025

ARTICLE 3 :

La suppression de 7 emplois créés au titre des « grands projets » ci-dessous listés :

Affectation	Projets & emplois	A-IGR	A-IGE
	ERASME		
DT	Coordinateur des actions de la chaire -DPD		1
	CMQ SANTE		
CMQ	Chargé d'animation et d'ingénierie en FTLV		1
CMQ	Chargé de missions « Animation et gestion de la cordée de la		1
	E-CITY		
EUP	Assistant à la gestion du programme E6City		1
EUP	Chef de projet E-City		1
	ASDERS - CAPE - EU		
DRV	Responsable de la cellule Europe	1	
	AURORA		
SCD	Chargé de projet - support administratif spécialisé dans la		1
	Totaux	1	6

ARTICLE 4 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC).

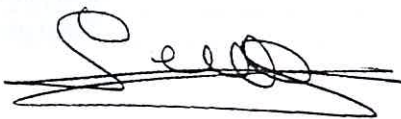
La directrice générale des services est chargée d'exécuter la présente délibération.

Fait à Créteil, le 19 décembre 2025

Le Vice-Président du Conseil d'Administration


Amilcar BERNARDINO

La Présidente de l'Université


Karine BERGÈS

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 19 décembre 2025

Nombre de membres constituant le conseil : 32	DÉCOMPTE DES VOIX
Nombre de membres en exercice : 32	Votants : 28
Quorum : 17	Votes exprimés : 28
Membres présents : 19	Pour : 28
Membres représentés : 9	Contre : 0
Total des membres présents et représentés : 28	Abstention : 0

Modalités de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.

CSA du 5 décembre 2025

Point 2 : Campagne emplois BIATSS 2026 – ajustements (pour avis)

1. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

La campagne d'emplois 2026 a été présentée au CSA du 17 octobre 2025 et votée par le Conseil d'administration du même jour.

Le suivi des emplois pour les personnels Biatss est un enjeu important dans un cadre contraint pour adapter les besoins et les moyens financements.

Il apparait que les demandes d'un service central n'ont pu être prises en compte dans les délais impartis pour le CSA précédent. Par ailleurs, certains emplois créés au titre des grands projets ne sont plus financés et doivent donc être supprimés. Pour d'autres les évolutions des projets ne nécessitent plus ces emplois qui doivent également être supprimés.

Sont soumis à avis du Comité social d'administration ces modifications qui modifient la structure des emplois.

Examen des demandes

Les demandes du CIDP

Le CIDP a déposé 2 demandes de transformations d'emplois :

- Un emploi d'Assistant ingénieur multimédia de niveau ASI en un poste d'ingénieur concepteur multimédia de niveau IGE (Bap F)
- Un emploi de Technicien audiovisuel de catégorie B en un poste d'ingénieur pour l'enseignement numérique de niveau IGE (Bap F)

Ces postes sont financés sur le budget propre de l'UPEC.

Est également demandé la création d'un poste d'Ingénieur pédagogique de niveau IGE dans le cadre de la sensibilisation et la formation des étudiants de premier cycle à la Transition Écologique pour un Développement Soutenable (TEDS). Cet emploi sera financé par le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP).

Les mises à jour des emplois créés au titre des grands projets

Sur les financements Erasme, 3 emplois sont à supprimer :

- Deux emplois suite à la fin du projet E-city. Il s'agit d'un emploi d'Assistant à la gestion du programme E-City et d'un emploi de Chef de projet E-City. Ces deux emplois avaient été créés par délibération du 5/7/2024 et affectés à l'EUP.
- Un emploi de Coordinateur des actions de la Chaire - DPD – CCE créé par délibération DEL-CA-2024-RH-59 motivé par l'évolution des besoins du projet et l'adaptation des ressources humaines ;

Sur le financement du CMQ Santé, deux emplois sont à supprimer :

- Un emploi de Chargé d'animation et d'ingénierie en FLTV créé par délibération n° DEL-CA-2021-86. Cette demande est motivée par l'évolution des besoins du projet et l'adaptation des ressources humaines ;
- Un emploi de Chargé de missions « Animation et gestion de la Cordée de la réussite » créé par délibération n° DEL-CA-2024-34 en raison de la fin du financement du projet.

Sur le financement ASDERS, un emploi est à supprimer :

- Un emploi de Responsable cellule Europe affecté à la DRV créé par délibération du 05/07/2024. Cette demande est motivée par l'évolution des besoins du projet et l'adaptation des ressources humaines.

Sur le financement AURORA, un emploi est à supprimer :

- Un emploi de Chargé de projet - Support administratif spécialisé dans la documentation scientifique créé par délibération du 5 juillet 2024. Cette demande est motivée par l'évolution des besoins du projet et l'adaptation des ressources humaines ;

Avis du CSA

En conclusion, les membres du CSA sont sollicités pour émettre un avis sur les ajustements de la campagne d'emploi des personnels BIATSS au titre de l'année 2026 à savoir :

- La création d'un emploi financé par le COMP ;
- La transformation de deux postes ;
- La suppression de sept postes suite aux mises à jour des emplois financés par les grands projets.